

ACTION URGENTE

DEUX CAPTIFS ONT SUBI DES MAUVAIS TRAITEMENTS SUR FOND DE TROUBLES CIVILS

Des séquences vidéo montrent deux hommes privés de liberté soumis à des mauvais traitements par des personnes armées dans le sud-est de l'Ukraine. On y voit un homme qui n'est manifestement pas un responsable de l'application des lois leur faire subir un interrogatoire. Cet épisode survient alors que les troubles civils dégénèrent et qu'un délitement de l'état de droit est à craindre.

Mercredi 7 mai 2014, le site Internet d'Oleg Liachko, un politicien controversé, député au Parlement ukrainien et candidat à la présidentielle, a publié un rapport et des séquences vidéo de l'interrogatoire et des mauvais traitements infligés à deux personnes à l'intérieur d'une voiture, dans un aéroport près de Marioupol semble-t-il. On peut voir les deux hommes capturés avec les mains attachées derrière le dos. Au début, ils semblent avoir un morceau de tissu enroulé autour de la tête, jusqu'à ce que la personne se chargeant de l'interrogatoire, certainement le politicien lui-même, ordonne qu'on leur découvre le visage. Quelqu'un déchire alors le tissu à l'aide d'un couteau. Un de ces hommes se présente comme **Igor Khakmizianov**, ancien ministre de la Défense de la République populaire autoproclamée de Donetsk. Il est assis presque nu, et on peut distinctement voir deux entailles sanglantes sur son corps. L'autre homme est habillé.

Il s'avère, d'après ce que disent ces deux hommes durant leur interrogatoire, qu'Igor Khakmizianov a été capturé la veille, certainement lors d'un affrontement armé. L'autre homme a été capturé près d'un poste de police alors qu'il notait les numéros d'immatriculation de véhicules passant à proximité. Il est clair que l'interrogateur est aux commandes, car il donne des ordres à d'autres personnes - au moins huit hommes visibles hors de la voiture et portant un uniforme noir non identifiable. Quatre d'entre eux sont affublés d'un masque et sont armés de fusils d'assaut de type kalachnikov. L'interrogateur menace Igor Khakmizianov de la réclusion à perpétuité. À la fin de la séquence, Igor Khakmizianov a de nouveau les yeux bandés, et l'autre captif et lui sont transférés à bord d'un hélicoptère. On ignore à qui celui-ci appartient ainsi que le lieu où ils sont emmenés. L'interrogateur annonce qu'il a établi leur responsabilité dans l'organisation d'une attaque ayant visé des militaires ukrainiens.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES CI-APRÈS, en ukrainien, en russe ou dans votre propre langue :

- demandez qu'une enquête soit immédiatement ouverte sur les circonstances de la captivité de ces hommes, en soulignant qu'en vertu du droit international une arrestation doit uniquement être effectuée conformément au droit, par des fonctionnaires compétents ou d'autres personnes autorisées à exercer ces responsabilités ;
- exhortez les autorités à révéler où se trouvent ces deux captifs, et à faire le nécessaire pour qu'ils puissent immédiatement s'entretenir avec un avocat, être rapidement informés des éventuelles charges retenues contre eux et comparaître devant un juge dans les meilleurs délais ;
- engagez-les à s'assurer qu'ils ne fassent pas l'objet de mauvais traitements, et que tout responsable ou complice présumé des mauvais traitements et autres violations dont ils ont pu être victimes soit identifié et traduit en justice.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 19 JUIN 2014 À :

Procureur général par intérim
Oleg Makhnitskiy
Vul. Riznytska 13/15
01601, Kyiv
Ukraine
Fax : +380 44 280 2603
Courriel : press-service@gp.gov.ua

Ministre de l'Intérieur
Arsen Avakov
10 Bohomoltsya Street, Kyiv, Ukraine,
01601
Fax : +380 44 256 1633
Courriel : vidkrytist@mvs.gov.ua

Commission pour les droits humains du parlement ukrainien
Institutska Str. 21/8, 01008 Kyiv
Ukraine
Tél : +380 44 253 2091
Fax : +380 44 226 3427
Courriel :
lutkovska@ombudsman.gov.ua
hotline@ombudsman.gov.ua

Copies à :
Valeria Lutkovska, Présidente de la

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Ukraine dans votre pays. (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DEUX CAPTIFS ONT SUBI DES MAUVAIS TRAITEMENTS SUR FOND DE TROUBLES CIVILS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Marioupol est une ville du sud-est de l'Ukraine et le site de récents affrontements militaires entre les forces gouvernementales et des groupes armés associés à la République populaire autoproclamée de Donetsk.

Lorsque les manifestations « Euromaïdan » ayant eu lieu pendant trois mois à Kiev, la capitale ukrainienne, ont pris fin avec l'éviction du président Viktor Ianoukovitch, le Parlement a désigné le nouveau président de l'Assemblée nationale comme nouveau chef d'État par intérim et chef du gouvernement de transition. Cependant, dans plusieurs villes de l'est et du sud-est de l'Ukraine, des manifestants qui ont refusé de reconnaître la légitimité des autorités provisoires à Kiev ont envahi des bâtiments appartenant aux administrations locales et aux organes chargés de l'application des lois. Certains se sont opposés par les armes aux tentatives de Kiev de reprendre le contrôle de leur région, et la riposte de la police et de l'armée a donné lieu à des fusillades et fait des blessés dans les deux camps. À Donetsk, la plus grande ville de l'est, la « République populaire de Donetsk » a été proclamée par des opposants aux nouvelles autorités. Ils ont par ailleurs programmé un « référendum » pour dimanche 11 mai sur la potentielle sécession de la région, similaire à celui du 16 mars sur la Crimée, qui a précédé l'annexion de celle-ci par la Russie.

La situation dans l'est et le sud-est de l'Ukraine devient de plus en plus violente, faisant craindre un effondrement de l'état de droit à travers le pays.

Amnesty International a fait part de sa préoccupation quant aux violations perpétrées par des groupes armés dans l'est de l'Ukraine, notamment des épisodes de privation illégale de liberté et des mauvais traitements infligés aux captifs.

En Ukraine, la police et d'autres organes responsables de l'application des lois se rendent coupables depuis longtemps d'atteintes aux droits humains, et les auteurs de ces violations bénéficient d'une impunité quasi-totale. S'abstenir de mener des enquêtes efficaces et impartiales sur l'ensemble des allégations de violations des droits humains, notamment celles commises contre les opposants politiques au gouvernement provisoire à Kiev, et se garder d'identifier et de poursuivre les personnes responsables d'une privation illégale de liberté ou de mauvais traitements infligés à des personnes en captivité ne fera qu'alimenter les craintes relatives à l'impunité pour les atteintes aux droits fondamentaux en Ukraine et l'effondrement de l'état de droit.

Nom : Igor Khakmizianov
Homme

AU 114/14, EUR 50/020/2014 8 mai 2014